







## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 12 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 12 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni à l'espace François Mitterrand, salle La Savoyarde, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63 Nombre de membres présents : 45 Nombre de membres votants : 51

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			Х
Patrice	DOMENGET (suppléant)	ARBIN	Х		
Catherine	BRISSE (suppléante)	ARVILLARD	Х		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	Х		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	Х
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	Х		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			Х
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	Х		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	Х		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	Х		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	х		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	Х		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	Х		
Alain	SIBUE	DETRIER			Х
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	Х		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	Х		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	Х		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	Х		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			Х
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	Х		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	Х		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	Х		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	Х		
André	DAZY	LE PONTET			Χ
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	Х		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETTES			Х
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY			Х
André	BUISSON	MONTMELIAN	Х		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	Х		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	Х		

Délibération 210-2024 Page 1 sur 3

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID: 073-200041010-20241212-DEL\_2024\_210-DE

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		D. FAUCONET	Х
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	Х		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	Х		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			Х
Lionel	MURAZ	PLANAISE		M. DURET	Х
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			Х
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	Х		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	Х		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	Х		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	Х		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	Х		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	Х		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	Х		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY		B. SANTAIS	Х
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC			Х
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	Х
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	Х		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	Х		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			Х
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		I. JARRIAND	Х
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	Х		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			Х

## 210-2024 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur: Fabienne PICHON-DEGUILHEM

Il apparaît nécessaire de modifier le tableau des emplois de la Communauté de communes du fait du recrutement d'un agent sur le grade d'éducatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle sur le poste de directrice du multi-accueil de Saint-Jean-de-la-Porte

Suite au recrutement d'une nouvelle directrice au multi-accueil de St Jean de la Porte ouvert sur le grade d'éducateur de jeunes enfants (EJE), il s'avère que la candidate retenue est titulaire du grade d'EJE de classe exceptionnelle.

Au vu du tableau des emplois, il convient de :

- SUPPRIME un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet;
- CREE un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet.

Délibération 210-2024 Page 2 sur 3



ID: 073-200041010-20241212-DEL\_2024\_210-DE

Le Comité social territorial a rendu un avis favorable sur ces modifications lors de sa séance du 26 novembre 2024.

## Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- > SUPPRIME un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet ;
- > CREE un poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet.
- > APPROUVE le nouveau tableau des emplois ainsi modifié.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance

Sébastien MARTINET

La Présidente,

**Béatrice SANTAIS**